

Procès-verbal de la 2^e séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Des Rives tenue le mardi 14 novembre 2023 à la salle de conférence.

Membres présents

Bouchard, Nathalie

Dubé, Mélanie

Ducharme, Alexandre

Gaucher, Claudiane

Guertin-Chicoine, Fannie

Meda, Laetitia

Meunier, Benoit

Patenaude, Sabrina

Sayegh, Isabel

Membres absents

Provencher, Martine

Vachon, Suzie

1. Ouverture de la séance

Ouverture de la rencontre à 18 h 45.

2. Vérification des présences et du quorum

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un ajout de varia concernant le représentant au comité de parent est demandé; ce sujet sera vu au point 6.2.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Monsieur Benoit Meunier, appuyée par Madame Laetitia Meda.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Parole au public

Aucun.

5. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2023

L'adoption du procès-verbal du 14 novembre 2023 est proposée par Madame Nathalie Bouchard, appuyée par Madame Fannie Guertin-Chicoine.

Le procès-verbal du 14 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

6. Information

6.1 De la présidente

Aucun.

6.2 Du représentant au comité de parents

Il a été convenu que Madame Laetitia Meda conserverait son rôle de représentante au comité de parents du CSSDA.

Le 23 octobre dernier s'est tenue la première rencontre du comité durant laquelle ont eu lieu les élections pour les différents comités.

Les états financiers n'étant pas prêts pour cette rencontre, ils seront présentés à la prochaine rencontre dans 2 semaines.

Mme Meda informe les membres qu'il y a la présence d'un des DGA du CSSDA à chacune des rencontres.

Le reste de la rencontre a eu pour sujet la rentrée scolaire où tout s'est bien déroulé dans l'ensemble. Il a également été question du transport scolaire où il y a encore quelques difficultés pour certains parcours dans certaines écoles, mais de façon générale il y a moins d'annulations de parcours que l'an dernier.

6.3 Des représentants du personnel enseignant

Aucun événement particulier à signaler.

Des jours de grève sont à venir.

On a eu une belle fête pour l'Halloween.

Le climat de l'école est vraiment bon en ce début d'année scolaire!

Les parents se questionnent à savoir si le comité des élèves a été formé. La direction confirme qu'il y a bel et bien un conseil des élèves et celui-ci a déjà eu des rencontres. Le conseil est composé d'élèves plus jeunes cette année et il est en «reconstruction». Éventuellement, il y aura peut-être un représentant des élèves au CÉ.

Les auditions pour *Secondaire en spectacle* devaient avoir lieu les 20 et 21 novembre prochains, mais ont été repoussées d'une semaine en raison de la grève. Il y a eu environ une douzaine d'inscriptions.

En lien avec la grève, les parents se demandent comment la matière sera reprise étant donné que les jours de grève ne seront pas repris; est-ce que les enseignants donneront de la matière et des exercices à faire à la maison? Est-ce que les cours seront plus condensés? La direction explique que dans un contexte de grève, la direction ne peut pas demander aux enseignants de fournir du travail. Pour ce qui est du rattrapage, des consignes émaneront du ministère de l'Éducation une fois le conflit de travail terminé et selon le nombre de jours d'école qui aura été manqué. La direction s'engage à faire un suivi lors du prochain CÉ.

Les enseignants informent également les membres qu'une révision du « Code de vie » de l'école sera effectuée en 2023-2024.

6.4 Du représentant du personnel de soutien

Aucun point spécifique.

C'était beau de voir les élèves déguisés à l'Halloween. Belle participation.

6.5 Du personnel professionnel

Madame Claudiane Gaucher, psychoéducatrice et représentante des professionnels se présente. Ce sera sa 1^{re} expérience et elle est heureuse de se joindre au conseil d'établissement.

6.6 Du représentant des élèves

Aucun.

6.7 De la direction

Politique «Utilisation du téléphone cellulaire et des autres appareils électroniques en classe»

Le gouvernement a statué que l'utilisation de ces appareils était interdite en classe sauf pour des raisons pédagogiques. Nous sommes en entente des directives du CSSDA à savoir si nous devons modifier le code de vie. Notre code de vie est déjà très similaire à ce qui devrait être établi. Interdiction de filmer! Conséquence pouvant aller jusqu'à une expulsion...

Les parents se demandent s'il y a des campagnes de sensibilisation pour rappeler les règles aux élèves. La direction explique qu'il y a une tournée de classe à la rentrée et d'autres ponctuelles au cours de l'année lorsque c'est nécessaire. Les élèves peuvent utiliser les pochettes à l'entrée des locaux s'ils oublient de laisser leurs appareils à leur casier. Les enseignants font également des rappels de leur fonctionnement en classe (gestion de classe). L'utilisation saine du téléphone devrait être ajoutée au contenu du cours d'éthique selon les parents.

La direction profite du point pour présenter le service du «Protecteur de l'élève». Créé en août, ce service a déjà des centaines de dossiers de plainte dont certaines sont pour le moins douteuses voir farfelues...

Journées de grève

Il y a eu une 1^{re} demi-journée. Elle s'est bien déroulée. Au CSSDA, l'ensemble des employés sont représentés par le *Front Commun*. Le fait que tout le monde est en grève en même temps facilite la compréhension des parents quant au fonctionnement de ces journées. Il y a 3 nouvelles journées de grève prévues, soit les 21-22-23 novembre prochain. La FAE, quant à elle, a annoncé une grève générale illimitée à partir du 23 novembre prochain. La situation est à suivre au cours des prochaines semaines.

Suivi projet éducatif 2023-2028

La direction devrait être en mesure de présenter le nouveau PÉ à l'ensemble du personnel le 1^{er} décembre. Une présentation sera faite au conseil d'établissement du mois de janvier.

Le portrait de l'école a été refait. Plusieurs aspects ont changé depuis 5 ans.

Lors du dernier PÉ, il y avait 4 objectifs. Cette fois, l'équipe école se concentrera sur 2 objectifs (L'évaluation et le Bien-être). Le travail est déjà entamé avec le personnel.

Un parent se demande si la violence a diminué depuis l'année passée. Selon la direction, le climat est bon en ce début d'année et il y a eu peu d'incidents de violence jusqu'à présent. Il y en a eu en début d'année en sec. 1 (situation de quelques élèves problématiques qui avaient été séparés dans différentes écoles au primaire, mais qui se sont retrouvés à l'école Des Rives puisqu'il s'agit de leur école de bassin).

Les parents s'interrogent à savoir comment ça se passe le co-enseignement? La direction explique que bien que la formule soit en développement, le tout se passe plutôt bien en ce début d'année. La direction explique également qu'on est chanceux à Des Rives, puisque l'enseignante qui voulait le faire a pu avoir l'affectation sur le projet et s'est adjoint d'excellents enseignants avec elle. Ces enseignants ont le projet à cœur et travaillent fort pour en faire un succès. Il y a des formations pour apprendre à travailler en co-enseignement. Nous sommes l'école coup de cœur du projet selon ce qui nous a été dit par le SRÉ. La direction explique qu'elle tente de faciliter le développement du projet : « On dit oui à toutes leurs idées et on leur donne les moyens! » Madame Meda demande à la direction si elle peut en parler au comité de parents, ce que M. Ducharme accepte avec plaisir.

7. Dépôt pour consultation

7.1 Consultation «Critères d'admission et d'inscription 2024-2025»

Présentation des critères du CSSDA.

Il est à retenir que la période d'inscription est devancée en décembre cette année comparativement à février par le passé. La raison est de connaître le plus rapidement possible les prévisions de clientèle pour 2024-2025 et ainsi être en mesure plus rapidement de positionner les groupes d'adaptation scolaire, ce qui constitue un casse-tête de plus en plus complexe chaque année. La période de classement ne change pas quant à elle.

8. Dépôt pour adoption

Planification des COSP 2023-2024

Le document a été envoyé. La direction résume la situation.

Normalement, on libère un enseignant; cette année on avait prévu 52 périodes de libération pour l'enseignement ressource. Malheureusement, seulement 2 enseignants ont pu être libérés (20 périodes), en raison de la pénurie de personnel.

Donc la personne qui devait être libérée pour les COSP n'a pas pu l'être. Il se peut que les COSP ne soient pas vus en totalité cette année, car cela devient très difficile pour les enseignants qui ne l'ont jamais fait si ceux-ci n'ont personne pour les aider. De secondaire 1 à 5, on parle de projets ayant lieu dans plusieurs matières. Il faut également mentionner que la conseillère en orientation qui est également un élément important dans la diffusion des COSP est présentement en congé de maternité et qu'elle n'est malheureusement pas encore remplacée faute encore une fois à la pénurie de personnel.

Deux COSP seront priorisés. Il s'agit de ceux en secondaire 3 et 4 car ils concernent les enjeux importants en lien avec les choix de cours et les préalables pour les Cégeps.

Les élèves qui ont besoin de plus de temps avec une conseillère pourront avoir une rencontre TEAMS avec une CO de l'externe qui a accepté de nous donner un coup de main. Les recherches se poursuivent pour tenter de trouver une CO pour le reste de l'année, mais c'est à suivre.

L'opération «Choix de cours» sera différente cette année. En effet, auparavant les directions effectuaient une présentation en classe suivie de petites rencontres individuelles dans le corridor où les élèves remplissaient avec la direction le formulaire de choix de cours. À compter de cette année, le papier sera abandonné et nous utiliserons Mosaïk pour les choix de cours. La rencontre entre les élèves et la direction sera maintenue. À la suite de cette rencontre, les parents pourront valider le choix de cours via Mosaïk avec leur enfant à la maison. Avec la politique de dépassement 0 du CSSDA, les élèves et leurs parents devront comprendre l'importance de bien faire le choix de cours, car il ne sera plus possible de changer les options à la rentrée suivante comme c'était le cas auparavant.

L'adoption de la planification des COSP pour l'année 2023-2024 est proposée par Madame Mélanie Dubé, appuyée par Madame Isabel Sayegh.

La planification des COSP pour l'année 2023-2024 est adoptée à l'unanimité.

9. Dépôt pour approbation

Aucun.

10. Levée de la séance

La levée de la séance à 19 h 41 est proposée à par Madame Fannie Guertin-Chicoine, appuyée par Madame Laetitia Meda. La levée de la séance est adoptée à l'unanimité.

La présidente
Mélanie Dubé

Le directeur
Alexandre Ducharme

La secrétaire
Martine Fernet-Rauzon